

# WaCyNews

Wallonie cyclable

septembre 2021 • N°23

## Édito

Boris Nasdrovsky, nouveau  
Manager régional Mobilité active

## À la Une

- Les primes vélo
- La Semaine de la Mobilité  
et le Challenge vélo

## Interview

Isa Pédale Pour Vous, une  
livreuse cinacienne à vélo

## Qué Nouvelles ?



Wallonie



Wallonie  
cyclable

## BORIS NASDROVISKY, NOUVEAU MANAGER RÉGIONAL MOBILITÉ ACTIVE

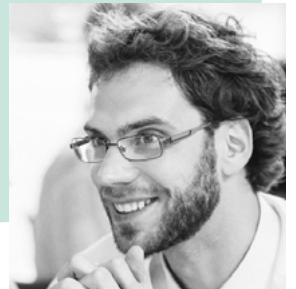
Le premier avril dernier, s'ouvrait pour moi une nouvelle aventure professionnelle et humaine au sein du SPW Mobilité et Infrastructures. Mon rôle en tant que Manager Mobilité active ? Coordonner les politiques en faveur des cyclistes, des piétons et des usagers de la micro-mobilité ; assurer la mise en place des Plans d'Actions Wallonie cyclable et piétonne ; animer la cellule « Mobilité active » au sein de la Direction de la Planification de la Mobilité ; faire du lien entre les acteurs impliqués ; représenter et faire connaître la politique des modes actifs... Bref, plein de choses passionnantes.

Beaucoup de choses restent, il est vrai, encore à faire. Et nous n'avons pas la même part modale vélo que les Pays-Bas, le Danemark, ou encore la Flandre. Certes. Mais ne boudons pas notre plaisir de voir les choses réellement avancer. Pas moins de 116 communes sont engagées dans le Plan d'Investissement Wallonie Cyclable n°2. Un plan d'Actions Wallonie cyclable est en train de se mettre en place, en concertation avec de nombreux interlocuteurs. Un Plan d'actions qui ne se limite pas aux infrastructures, mais qui vise aussi notamment à améliorer la gouvernance, développer l'offre de services vélo, renforcer la communication. Le concept des « corridors vélo » fait également son chemin. Et un Manager Réseaux cyclables viendra bientôt renforcer la Cellule Mobilité active

Et qui dit Mobilité active, dit aussi piétons. À l'instar du Plan d'Actions Wallonie cyclable, un Plan d'Actions Wallonie piétonne devra bientôt être mis en route. Comme pour les cyclistes, on peut se réjouir de la prise en compte de plus en plus grande et systématique des piétons dans les politiques de mobilité, se féliciter que le « parent pauvre de la mobilité » soit de plus en plus visible.

Donc oui, les choses avancent aussi en Wallonie. Et c'est tant mieux !

*Boris Nasdrovsky,  
nouveau Manager régional Mobilité active*



## Le saviez-vous? • Le saviez-vous? •

À VÉLO, PRENEZ VOTRE PLACE !

Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous?

Pour maximiser votre sécurité, il est important de vous positionner correctement dans la circulation. Cela signifie occuper l'espace nécessaire, dans le respect bien entendu du Code de la Route et des autres usagers. Le but ? Être le plus visible possible et éviter de vous faire dépasser par les automobilistes aux endroits où il n'y a pas assez de place pour le faire. Dans les ronds-points, restez bien au milieu de la chaussée s'il n'y a qu'une seule bande, ou au milieu de la bande extérieure s'il y en a plusieurs. Laissez également au moins un mètre de sécurité entre vous et les voitures garées, afin de vous prémunir contre le risque d'emportierage. Enfin, ayez une attitude la plus claire possible, faites comprendre vos intentions et évitez les changements brusques.

Et pour apprendre à prendre sa place, des formations sont organisées par [Pro Velo](#) ou encore le [GRACQ](#).



# Interview: Isa pédale pour vous, une livreuse cinacienne à vélo

*Depuis cet été, Isabelle Collin pédale pour vous à Ciney, et vous livre tout ce qui peut se transporter... à vélo !*

## Qui es-tu, Isabelle ?

J'ai 49 ans, je suis originaire de Gedinne, mais j'habite à Ciney depuis 2003, où je travaille à la piscine communale comme femme de ménage.

## Et tu es aussi livreuse à vélo ?

Oui ! J'ai pris un temps partiel afin de lancer en parallèle une activité indépendante. J'ai acheté un vélo électrique, une remorque... Et Isa Pédale pour Vous est née !

## C'est quoi exactement Isa Pédale pour Vous ?

C'est un service de livraison à vélo dans et autour de Ciney. Je livre de tout, tant que c'est transportable à vélo ! Des repas, des médicaments, du pain, des fleurs, des pralines... Je fais aussi les courses et les apporte à l'adresse voulue.

## Tu fais ça 7 jours sur 7 ?

Oui, week-ends et jours fériés compris. En-dehors de mes heures de travail à la piscine bien entendu.

## Qui sont tes clients ?

Au tout début, c'étaient surtout des amis, qui voulaient soutenir mon projet. Mais la clientèle se diversifie ! Il s'agit aussi bien de particuliers que de commerçants locaux.

## Et ça te plaît ?

Énormément ! Je suis très épanouie. Les retours des clients sont d'ailleurs super et tout le monde m'encourage à continuer.


## Le vélo, c'est une évidence pour toi ?

Oui. À vélo, je me reconnecte à la nature. Même quand il pleut, j'adore ça. En dehors des livraisons, je me déplace aussi à vélo. Sur les 19 derniers mois, j'ai fait 9700 km ! Pour moi, le vélo, c'est avant tout une question de santé, de bien-être. Et c'est aussi super pratique !

Pour en savoir plus sur les services de livraison à vélo en Wallonie, rendez-vous sur : [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be).



# À la une: Une prime wallonne à l'achat d'un vélo, ça vous tente ?



**PLUS D'EXCUSES**

**LA WALLONIE REMBOURSE**

**JUSQU'À 40% DU PRIX**

Particuliers, employeurs, indépendants  
Quel ?  
Conditions ?  
Trajets domicile-travail, recherche d'emploi, transport d'enfants, trajets professionnels

**L'ACHAT D'UN VÉLO**  
PLUS D'INFOS SUR MOBILITE.WALLONIE.BE

Afin de favoriser la mobilité active, la Wallonie octroie des primes à l'achat de vélos. Le 26 août dernier, les autorités wallonnes ont décidé d'augmenter les montants et d'élargir les conditions d'octroi de ces aides.

Pour encourager l'usage du vélo au quotidien, deux primes vélo sont disponibles :

- [Une prime en faveur des particuliers](#) qui utilisent leur vélo pour se rendre au travail ou pour rechercher un emploi, ou bien qui se déplacent au quotidien avec un vélo-cargo.
- [Une prime en faveur des employeurs](#) et des indépendants qui investissent dans des vélos de service.

Quasi **tous les types de vélos sont concernés**, qu'ils soient équipés ou non d'une assistance électrique, neufs ou d'occasion (mais achetés auprès d'un professionnel). Même les VTT électriques et les speed-pédélecs sont maintenant pris en compte. Le montant de la prime s'élève à **maximum 20%, 30% ou 40% du prix d'achat, avec des plafonds compris entre 50 euros et 1250 euros** selon le type de vélo et la situation du demandeur. Des majorations sont appliquées pour les personnes sans emploi ou avec de faibles revenus, ainsi que pour les familles nombreuses et monoparentales.

Toutes les infos sur les primes sont sur [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be)

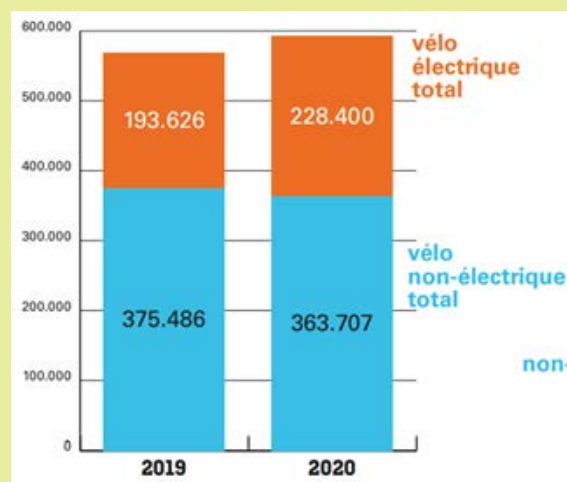


**Les chiffres l'attestent : le vélo (électrique) a le vent dans le dos**

Parmi les résultats marquants du dernier [baromètre de la mobilité](#) publié par l'institut Vias, le succès du vélo électrique ressort clairement. Ainsi, 6 personnes sur 10 qui en essaient un l'achètent ensuite, et 2 personnes sur 10 envisagent de le faire. Le relief étant souvent cité comme facteur limitant du développement du vélo en Wallonie, on peut se réjouir de l'intérêt croissant pour les VAE qui permettent d'affronter plus facilement un relief vallonné, quelle que soit sa condition physique. [Les chiffres de TRAXIO](#), la fédération belge du secteur de la mobilité, révèlent **qu'en 2020, il s'est vendu près de 600 000 vélos, soit 4% de plus qu'en 2019**. Une augmentation qui aurait pu être beaucoup plus grande si l'offre, très dépendante des usines asiatiques, n'avait été freinée par le contexte pandémique.

Aujourd'hui encore, de nombreux modèles ne sont plus disponibles et les délais d'attente sont souvent de plusieurs mois.

**La vente de vélos électriques a connu une croissance de 18%** et représente à elle seule plus d'un tiers de la demande totale.



# À la une: Semaine de la Mobilité 2021

Chaque année, du 16 au 22 septembre, la Wallonie invite le grand public à se mobiliser dans le cadre de la Semaine européenne de la Mobilité.

## L'objectif ?

Démontrer les avantages des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle comme la marche, les transports en commun, le covoiturage, la micro-mobilité... et bien sûr, le vélo ! Car il est primordial d'agir en faveur d'une mobilité plus intelligente, plus conviviale, plus respectueuse de nous-mêmes et de notre cadre de vie.

## Le thème 2021 : l'intermodalité !

Cette année, mise en valeur de l'intermodalité ! Kézako ? Il s'agit de combiner plusieurs modes de transport au cours d'un même trajet, que ce soit pour les personnes ou pour les marchandises. Imaginons que vous souhaitiez vous rendre sur les hauteurs de Liège depuis Namur : vous pouvez enfourcher un vélo, de chez vous jusqu'à la gare de Namur, prendre le train vers Liège et enfin terminer votre trajet grâce à une voiture partagée ou un bus.

Réfléchir à l'intermodalité, c'est réfléchir à un trajet plus respectueux de l'environnement, plus avantageux, parfois plus agréable. Que ce soit pour se rendre au travail ou pour effectuer des déplacements privés, pour le transport de personnes ou de marchandises, la seule limite de l'intermodalité, c'est votre imagination !

## Le programme

En attendant de retrouver les actions locales des entreprises, des communes et des citoyens sur notre carte interactive, rendez-vous sur [notre plateforme d'inspiration et de conseils](#). Quel que soit votre profil (Asbl, commune, école, entreprise, etc.) vous trouverez tous les trucs et astuces pour réaliser une Semaine de la Mobilité digne de ce nom !

## Qui relèvera le défi de la Mobilité ?

Envie de tester de nouveaux moyens pour vous déplacer avec vos collègues ou au sein de l'école de vos enfants ? Relevez le [Défi Mobilité](#) et tentez de gagner de magnifiques lots (vélo électriques, trottinettes, matériel de sécurité, etc.).

Envie d'en savoir plus  
[mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be)



## Participez au Challenge Vélo : objectif 52 000 km !

Du 16 au 22 septembre,  
rendez-vous sur [www.veloactif.be](http://www.veloactif.be)  
et encodez vos km parcourus à vélo.

Ce challenge est mené dans le cadre de l'opération Tous vélo-actifs qui, toute l'année, promeut le vélo dans le monde du travail. Il est ouvert à toutes les personnes qui roulent à vélo en Wallonie pour leurs trajets domicile-travail ou leurs déplacements professionnels. C'est un défi individuel mais aussi un **challenge interentreprises**. Les kilomètres des travailleurs de chaque entreprise (entreprise privée, administration ou institution publique, école, université, association, hôpital...) sont comptabilisés et permettent d'élaborer chaque jour un classement publié sur la page Facebook de Tous vélo-actifs, ainsi que sur son site web.

En **2020**, malgré le contexte Covid, 554 cyclistes issus de 142 organismes ont parcouru ensemble **plus de 53 000 km** ! Alors, prêts à dépasser ce chiffre cette année ?

### Envie de motiver votre employeur et vos collègues à participer à ce défi vélo ?

Parlez-en à votre responsable mobilité ou à une personne du service du personnel. Informez vos collègues et mobilisez-les ! Si certains d'entre eux viennent de loin, suggérez des lieux de rendez-vous où il est possible de laisser la voiture et parcourez le reste du trajet à vélo. Proposez des incentives pour mobiliser plus de cyclistes (un petit-déjeuner offert aux cyclistes, un pique-nique dans un parc des environs, une balade de reconnaissance d'itinéraires sécurisés pendant le temps de midi...).

### Des prix à gagner pour les cyclistes et l'entreprise la plus vélo-active !

**Chaque jour** de la semaine, **un-e cycliste** sera tiré-e au sort parmi les participants du jour. À gagner : **un très beau colis contenant divers équipements et accessoires vélo**.

**L'entreprise qui sera désignée lauréate du challenge** recevra une enveloppe de 2000€ pour mettre en place un ou plusieurs projet(s) de promotion du vélo.

Cette année, c'est **le nombre de trajets proportionnellement au nombre de travailleur-ses-s** qui départagera les entreprises participantes.

En **2020**, c'est la PME **Trasis** qui a remporté le challenge.

[www.veloactif.be](http://www.veloactif.be)  
<https://www.facebook.com/tousveloactifs/>



## Les Communes Wallonie cyclable sont au travail !



En septembre 2020, la Wallonie lançait l'**appel à projet « Communes Wallonie cyclable »**. Le but ? Aider les Villes et communes à développer la pratique du vélo utilitaire sur leur territoire. À la clef ? Une subvention comprise entre 150.000 euros pour les plus petites communes et 1.700.000 euros pour les plus grandes, **afin d'améliorer les infrastructures cyclables sur le domaine communal**.

**Sur les 173 candidatures reçues, la Wallonie a retenu pas moins de 116 Communes**, en raison de la grande qualité des dossiers. Les Communes Wallonie cyclable vont maintenant se partager, pendant deux ans, un **budget global de 61,2 millions** d'euros pour mettre en œuvre leur Plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY 2020-21). L'objectif de ce subside est la mise en œuvre, au niveau communal, d'une véritable stratégie de **développement de l'usage du vélo**

au quotidien, à travers un réseau structurant qui relie différents pôles d'attractivité (gare, commerces, zoning, administration, hôpital, école, etc.). Le taux d'intervention de la Région peut atteindre à 80% des travaux.

Afin de **s'assurer que leur politique vélo réponde bien aux besoins des usagers**, les communes Wallonie cyclable doivent notamment :

- Mettre en place un **Comité de suivi de leur PIWACY**, qui comprend des usagers cyclistes
- Réaliser un **audit de la politique cyclable communale**
- Mettre à disposition des cyclistes une **plateforme leur permettant de signaler des problèmes concernant les voiries et les aménagements cyclables**.

Pour rappel, l'ambition de la Wallonie est d'atteindre une part modale vélo d'au minimum 5% à l'horizon 2030. La Région n'y arrivera pas toute seule et compte donc sur les pouvoirs locaux pour participer à l'effort collectif. Les voiries communales représentent d'ailleurs la majeure partie du réseau routier en Wallonie, et les communes ont un rôle très important à

jouer, particulièrement en matière de mobilité de proximité.

### Et ma commune ?

Pour tout savoir sur les Communes Wallonie cyclable et le PIWACY, [c'est par ici](#).



## Des corridors vélos aussi en Wallonie.

À l'instar des fietsnelwegen en Région flamande et des cyclostrades en Région bruxelloise, la Wallonie travaille à mettre en place un réseau de Corridors cyclables. Il s'agit d'itinéraires continus clairement identifiables, qui assurent un rôle collecteur pour des déplacements quotidiens à vélo, dans des conditions optimales de cyclabilité. La Région, en concertation avec les communes, est en train de définir les premiers itinéraires. Plus d'info sur [securotheque.be](http://securotheque.be).

## Deux nouvelles sections du RAVeL au Pays de Herve

Le 2 juillet dernier marquait l'inauguration de deux nouvelles sections du RAVeL : sur la [Ligne 38](#) entre Aubel, Hombourg et Plombières, et sur la ligne 39 entre Plombières, Gemmenich et les Trois Bornes. Ces nouvelles sections finalisent la mise en œuvre d'un itinéraire de 55 km complètement sécurisé entre les Villes de Liège et d'Aachen. Plus de détails sur [ravel.wallonie.be](http://ravel.wallonie.be).

## Un vélo de société, ça vous parle ?

Entre les concepts de vélo de société, vélo d'entreprise, vélo de service... il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Tous vélo-actifs nous éclaire dans [cet article](#) et [cette vidéo](#).

## Des totems vélo à Namur et Liège

Dans le cadre de l'installation de son Système de Transport Intelligent (STI), la Ville de Namur a installé, en juillet dernier, son premier totem vélo. Situé à l'entrée de la rue du Pont, il affiche en temps réel le nombre de cyclistes passés par là le jour même et depuis le début de l'année. D'autres totems sont attendus. Fin mai à Liège, un compteur vélo avait déjà été installé, au niveau de la passerelle La Belle Liégeoise.

## « Bienvenue Vélo » sur les nouvelles cartes RAVeL

Les nouvelles cartes « RAVeL et Véloroutes » sont disponibles, avec un gros plus : les labellisés « Bienvenue Vélo » sont maintenant repris sur les cartes. Pour le plaisir et le confort des vélotouristes. Commandez vos cartes RAVeL [ici](#).



## Un Décret wallon sur les trottinettes et vélos en libre-service

Le 7 juillet, le Parlement de Wallonie adoptait un décret afin de mieux encadrer les trottinettes, vélos et autres véhicules de cyclopartage en flotte libre. Le décret permettra au Gouvernement wallon de délivrer une licence, obligatoire, aux opérateurs. Le but ? Encourager le cyclopartage tout en responsabilisant les opérateurs. Le décret peut être consulté sur [le Moniteur belge](#).

## Comment concevoir un bon aménagement vélo ? La Sécurithèque vous explique tout.

Le SPW Mobilité et Infrastructures poursuit le descriptif des bonnes pratiques d'aménagement, pour un environnement sécurisant et un espace partagé par tous les types d'utilisateurs. Le site [www.securotheque.be](http://www.securotheque.be) contient maintenant un [nouveau dossier thématique sur les aménagements cyclables](#). À consulter sans modération.

## Une gare à moins de 15 minutes à vélo pour 2/3 des Wallons

L'IWEPS a calculé le pourcentage de Wallons qui vivent à moins de 15 minutes – à pied, à vélo, en voiture – d'un point d'arrêt de la SNCB. Résultat ? 61,4 % de la population habite à une distance "cyclable" du rail. Le potentiel est donc énorme en Wallonie pour l'intermodalité train-vélo. Une raison de plus pour continuer à sécuriser les trajets vers les gares, et y développer l'offre de stationnement vélo. Plus de détails sur [iweps.be](http://iweps.be) et [gracq.org](http://gracq.org).

### Contact:

Loïc Calicis, cellule WaCy  
[wallonie.cyclable@spw.wallonie.be](mailto:wallonie.cyclable@spw.wallonie.be)